

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° OBR/ 01 /S/2022 - 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANT FORMATEUR POUR LA FORMATION SUR LE LEADERSHIP ET LE MANAGEMENT

Date de Publication : 25 / 08 /2022

Date d'ouverture : 19 / 09 /2022

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, le consultant intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour assurer la formation sur les thèmes dont les termes de référence se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot : La formation sur le Leadership et le Management (un cours qui sera sanctionné par des certificats).

5. Délai d'exécution et date de début de formation

Cette formation durera cinq (5) jours ouvrables au maximum. Les jours de préparation du module, de révision et de rédaction du rapport de la formation sont en dehors des 5 jours de formation. La formation aura lieu à l'Emmaüs de 7h 30' à 12h 00' et de 14h à 16h 30', chaque jour.

La date de début de formation devra être convenue entre le consultant et la Direction de la Formation, après la notification définitive du présent marché.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout consultant individuel remplissant les conditions juridiques, les capacités intellectuelles et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout consultant individuel concerné par l'une des règles d'interdiction énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR au 3^{ème} Etage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR au 3ème Etage de l'Immeuble VIRAGO Complexe sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 BIF) non remboursables, versés sur le **compte n° N°01104582385** (Sous -compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX 3eme étage, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le / / 2022 à 9heures 30 min. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour dispenser des formations, Dossier d'Appel d'Offres N°OBR/01 / S/2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique **du 19 / 09 / 2022 à 10h00'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **19 / 09 / 2022 à 10 h 00'** au premier étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas ouvertes conformément à l'articles 175 du Code des Marchés Publics L'ouverture des offres aura lieu le **19 / 09 / 2022 à 10h00'** dans l'une des salles de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée ne seront pas ouvertes conformément à l'article 175 du code des marchés publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront dans un registre attestant leur présence et la copie sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres.

9. Délais d'engagement.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de deux cent mille francs burundais 200 000 BIF est exigée.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

11. Lieu de formation

La séance de formation sera organisée tous les jours ouvrables au 3ème étage de l'Immeuble EMMAUS PATHWAYS, dans l'une des salles de la Direction de la formation à l'OBR ou dans un autre lieu convenu entre le Formateur et l'Autorité Contractante.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **03 / 08 / 2022**

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHO